

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 51 (1913)
Heft: 6

Artikel: Tout simple
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-209333>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstain & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du N° du 9 février 1913 : Petit péroton (P. S.). — Boutades. — La fellie dau vesin. — La fenna nairé. — Le salut (J. M.). — L'en-seigne d'un poète (Pons de Verdun). — Les petits métiers (Jules Janin). — Le revenant. — Boutades.

PETIT PÉROTON

Le régent de Saubraz, qui m'inculquait les éléments du latin, avait l'habitude, quand je babillais, de m'interpeller dans un langage n'ayant rien de commun avec celui de Cicéron. *Kaïze té, petit péroton!* me disait-il. Que signifie ce mot *péroton*?... Voici plus de quarante ans que je demeure à cet égard dans une cruelle perplexité.

Quelques correspondants bénévoles ont bien voulu m'apporter le secours de leurs lumières. J'ai reçu à ce sujet une demi-douzaine de lettres qui pourront peut-être contribuer à la solution de ce problème philologique, vraiment passionnant... à moins, peut-être, qu'elles n'embrouillent la question encore davantage.

Étant conscient de mon incompetence en la matière, je laisse la parole à mes auteurs.

Et, tout d'abord, M. le professeur G., une autorité en la matière, m'écrit :

Je traduirais la petite phrase citée par vous : « Tais-toi, petit Pierrot! » Les matériaux du *Glossaire* sont muets au sujet de *péroton* ou *peyroton*. Mais je pense que ce doit être un dérivé de Peyre = Pierre.

Mon amour-propre m'inclinerait à adopter cette interprétation qui est, de beaucoup, la plus flatteuse pour moi. J'ai toujours eu un faible pour l'ami Pierrot, le noctambule amant de Colombine.

Mais, en toute équité, ne dois-je pas soumettre également à mes lecteurs, que je fais juge dans cette savante controverse, les autres versions proposées?

Je crois, m'écrit un philologue vaudois, — je crois seulement, car en ce domaine il y a tant de déceptions! — tenir l'étymologie de *péroton*. Aux Ormonts — et sans doute ailleurs — on nomme *perratin* le... fumier granuleux des souris. C'est un engrais minuscule, vous le savez.

J'ai entendu souvent des personnes âgées dire à des enfants : *Kaïze-té, petiou perratin* ou *té un petiou perratin dé rava*.

On attribue ainsi à « perratin » le sens de « rien », un « rien », une chose menue. Et il se pourrait que, à la Côte, on dit *perroton*, au lieu de *perratin*.

Donc, d'après cette hypothèse, le régent de Saubraz m'aurait traité — tranchons le mot — de *petole*. Je préférerais Pierrot. Mais nos préférences n'ont rien à voir là. Poursuivons notre enquête.

D'un ecclésiastique français, fort érudit, semblerait-il :

Petit Péroton me semble signifier *petit bavard*, avec le sous-sens de : *petit perroquet* ou de *petit dindonneau*.

Si, comme vous le dites, « ce furent sans doute les réfugiés qui apprirent aux marchands des Rues-

Basses à parler français, ou à peu près » — de même les réfugiés ne manquèrent pas d'importer et d'enseigner leurs divers patois un peu partout, et dans le Jura autant et plus qu'ailleurs.

Or, voici mon sentiment sur l'étymologie du mot cher au « digne régent de Saubraz » : *Péroton* est une autre forme de *Pierrot*; les Anglais ont *Parrot*, et ce même mot, sous l'une ou l'autre de ses formes, signifie tantôt moineau, tantôt perroquet, dindon, oison, et même rossignol des murailles¹, et ailleurs encore mouton ou béliet! En Poitou, *pérot* signifie dindon; en Normandie, *pérote* est le nom de l'oie; *péron* = oison en Poitou et Charente; en Languedoc, on trouve *parol* dans le sens de mouton et aussi de dindon (dans l'*Aceyron*), et les expressions de *f... parot*, *bougré de parot*, y sont courantes, dans le sens de *nigaud*, *ébourneau*, etc.

Comparez aussi cette déformation de Pierrot en Péroton, avec Péronnelle, corruption probable de Pétronelle ou Pétronille; Littré indique au mot, Péronnelle : « Nom propre analogue à *Pérette* : jeune femme sottée et *babillarde* ».

Le sens de *Péroton* est équivalent; c'est un petit animal étourdi et bavard, dont l'espèce varie avec la province.

D'un habitant de la lointaine Armorique :

Je lis dans l'article que vous avez écrit en feuilleton dans le *Journal de Genève* au sujet du *Glossaire romand* que pas un spécialiste n'a pu vous indiquer le sens du mot « *péroton* ». Quoique n'étant pas linguiste, je pense pouvoir vous fixer. En Bretagne, où l'on élève beaucoup d'oies destinées principalement à alimenter le marché anglais à l'époque de Noël, on appelle couramment, dans la campagne, les petits oisons encore revêtus de leur duvet jaune, des « *pirotons* ». Je l'ai entendu bien souvent. Vos spécialistes étaient probablement trop savants pour une chose aussi simple.

D'un de nos chers frères cévenols :

Veuillez excuser un profane qui intervient dans une question que vous exposez dans votre feuilleton. Vous dites n'avoir pas compris ce que pouvait signifier : *Kaïze-té, petit péroton*. Si la vieille langue romane qu'est notre langue d'oc, encore si vivace dans les Cévennes, peut vous donner une indication, nous disons quelquefois dans le Castrais : *Kaïs-té pitou péroulon*, ce qui en français se traduit, de poire, *péro*, *pérot*, *péroulon*. — *Tais-toi, mauvaise petite poire!*

Du très aimable directeur d'une revue française, cette dernière hypothèse, assez séduisante :

Je viens de lire dans le *Journal de Genève* votre intéressant article sur le *Glossaire romand*. La question m'intéresse, car j'aime, moi aussi, notre vieux parler « romand » du pays de Montbéliard. Vous déclarez ignorer le sens de « *péroton* », que votre maître vous décochait. Je crois que c'est un diminutif, et un diminutif de *péro*, petit garçon. — Cf. Doyen Bridel, *Glossaire du patois de la Suisse romande*.

Et, maintenant, récapitulons : Garçonnet? Mauvaise petite poire? Petit perroquet? Dindonneau? Petole de souris? Ou petit Pierrot?

Me voici dans un embarras aussi cruel que

¹ Il y avait autrefois, au Collège de Genève, un digne régent qui portait, avec honneur, comme sobriquet, le nom de cet oiseau, sous sa forme populaire. — P. S.

celui de Panurge venant de consulter l'oracle de la Dive Bouteille.

O bon régent de Saubraz, qui reposes en paix sous l'ombre parfumée d'un tilleul, lorsque tu prononçais ces paroles légères, dans le langage sans fard de tes aïeux, aurais-tu pu te douter que, près d'un demi-siècle plus tard, tu imposerais de tels travaux aux lecteurs du *Journal de Genève!*

(*Journal de Genève.*)

P. S.

Des divers avis ci-dessus, celui de l'ecclésiastique français nous paraît être le bon, et *petit péroton*, petit pierrot — dans le sens de *petit perroquet* — est bien naturel dans la bouche d'un régent ayant à faire taire un écolier babillard comme un pierrot. On sait d'ailleurs que *pierrot* est le nom populaire, non seulement du moineau, mais aussi un des petits noms du perroquet. — *Réd.*

Nos bons enfants. — Pourquoi pleures-tu, mon chéri?

— Lolo m'a fait mal.

— Et comment?

— J'ai voulu lui donner un coup de poing; il a baissé la tête et j'ai frappé le mur.

Tout simple — Sur la place du Pont, un étranger demande à un brave homme où est la descente de St-François.

— La descente St-François?... Oh! c'est bien simple, Mossieu. Vous n'avez qu'à monter c'te rue qui est là — et du doigt, il lui montre la rue St-François. — Quand vous serez au dessus, quierqu'un vous indiquera la descente.

La fellie dau vesin.

L'étai la fellie de mon vesin

A la fin

Vais-tou bin

Que le m'amé;

Mâ ne l'amo pas

Ne vais-tou pas

Ne la vus pas.

On na né l'minvite à soupâ (bis)

Ne l'avai rin po mé donâ

Qu'onna tita dé bau sala

A la fin

Vais-tou bin, etc.

Ne l'avai rin po la copâ (bis)

Qu'on vilho bet de fâu mola

A la fin, etc.

Ne l'avai rin po mè cutzi (bis)

Le mé boutâ dein on tsailli

A la fin, etc.

Ne l'avai rin po mè cuvri (bis)

Qu'onna dzévalla-de grassî

A la fin

Vais-tou bin

Ma to paraî

Ne l'amo pas

Ne vais-tou pas

Ne la vus pas.